



Là où je vis, j'agis !

Réunion du jeudi 24 mars 2009

Compte-rendu



La maison de quartier du Marranel a accueilli la première réunion du conseil de quartier Lude Bellevue Saint Salvadou.

Assistaient à cette première réunion de travail :

Les élus du conseil municipal,

Laurence Pujol, maire-adjoint déléguée aux quartiers et à la démocratie participative
Jean Esquerre, élu délégué au quartier du Lude Bellevue Saint Salvadou, conseiller municipal délégué à la sécurité et à l'accessibilité des établissements recevant du public
Dominique Billet, maire adjoint délégué à la communication et au tourisme
Christelle Guillaumot, conseillère municipale déléguée au commerce, à l'artisanat, aux services et aux marchés

Les membres de la société civile et représentants institutionnels,

Bernard Auzemberger
Mireille Bonneville
Didier Cancé
Hélène Carayol
Pierre Cavailles
Claude Cluchier
Danielle Combalbert
Georges Couderc
Daniel Cros
Michel Dichard
Maurice Enjalbert
Françoise Fabre
Michèle Ferrand
Josiane Grondin
Jean-François Guy
Mekki Khancher
Louis Lacaze
Marie Pinier

Geneviève Recio
Jean-Charles Roger
Jean Scheffer
Brigitte Soubielle
Marie-Hélène Tellier
Annie Zullo

Etaient excusés :

Béatrice Vilamot élue de l'opposition
Bernard Brian
Michel Combalbert
Jean-Paul Dupont
Bernard Fabre
Guy Fabre
Danièle Garric Bonfil
Robert Raynal

Animée par Jean Esquerre, élu délégué aux quartiers et Laurence Pujol, adjointe au maire déléguée aux quartiers et à la démocratie participative, cette première réunion de travail était avant tout l'occasion de réunir les 36 conseillers de quartier dans une ambiance à la fois studieuse et conviviale.

Dans son mot d'accueil, Laurence Pujol a rappelé que les conseils de quartier s'inscrivent dans la poursuite de la démarche « projets de quartier-projets d'avenir » et du travail de co-production proposé aux Albigeois depuis novembre 2005.

Faire vivre les contrats de quartier albigeois

Les deux vagues d'ateliers d'avenir organisées en 2006 et 2007 dans les 12 quartiers d'Albi ont permis de rédiger 12 contrats de quartier qui matérialisent les priorités d'intervention et d'aménagement dans chaque secteur de la ville et constituent dès lors une véritable feuille de route pour l'action de la collectivité.

Les conseils de quartier sont désormais les organes participatifs permanents qui concourent à la mise en oeuvre, à l'évaluation, et à l'actualisation des actions inscrites dans chaque contrat.

Ce sont des espaces d'information, de débat et de propositions pour améliorer le cadre et la qualité de vie dans chaque quartier.

Ils réunissent habitants, commerçants, bénévoles associatifs, professionnels de l'action publique et acteurs institutionnels...tous ceux qui manifestent la volonté de s'investir dans un travail de fond pour leur ville et leurs quartiers, partager leur regard, formuler des propositions.

Un engagement volontaire dans le respect de règles du jeux communes

Afin d'organiser l'activité des 12 conseils et favoriser les échanges les plus constructifs entre leurs membres, Laurence Pujol a présenté les principaux engagements figurant dans la charte de la participation :

- Faire acte de candidature pour participer ;
- Contribuer à un travail de réflexion collective pour le quartier, sur les questions de déplacements, de cadre de vie, d'aménagement d'espaces publics, de services publics de proximité, de dynamisation sociale et culturelle ;
- Assister à minima aux deux réunions annuelles du conseil ;
- Agir dans le sens de l'intérêt général, au delà des intérêts particuliers et des considérations partisans ;
- Ecouter et respecter les différents points de vue, chacun bénéficiant de la même légitimité de parole.

Objectifs et déroulement de la réunion

Jean Esquerre, élu délégué au quartier a ensuite indiqué les objectifs de cette première réunion de travail et la proposition d'organisation de la soirée :

- évaluer l'état de réalisation des actions 2007-2008 du contrat de quartier,
- présenter les opérations retenues au budget 2009 pour le quartier et leurs conditions de mise en oeuvre,
- constituer les groupes de travail thématiques au sein du conseil de quartier.

Le bilan intermédiaire du contrat de quartier du Lude Bellevue Saint Salvadou. met en exergue les premiers résultats suivants :

- Actions inscrites en 2007 : 100% de réalisation.
- Actions inscrites en 2008 : sur 7 actions inscrites 4 ont été réalisées, 1 opération est en cours, 2 autres ont été reportées nécessitant une réflexion plus approfondie au sein du conseil de quartier.

Pour l'année 2009, l'équipe municipale a retenu, lors du vote du budget primitif, les opérations suivantes :

- Travaux de réfection du centre équestre
- Extension du réseau assainissement séparatif impasse Gambetta
- Réfection partielle de la rue de la Rachoune et renouvellement des branchements individuels en eau potable

Un travail de réflexion par groupes thématiques

Sur la base des thèmes choisis préalablement par chaque conseiller, Jean Esquerre a procédé à la constitution de trois groupes de travail thématiques :

- Les déplacements urbains – la circulation – les transports collectifs
- Environnement – cadre de vie – valorisations des espaces publics – déplacements doux
- Services et équipements publics de proximité – Vie sociale et commerciale – Animations

Un volontaire par groupe thématique a été invité à assurer le rôle de secrétaire de séance afin de rendre compte des échanges lors de la synthèse collective : Michèle Ferrand pour le groupe « déplacements urbains – la circulation – les transports collectifs », Françoise Fabre pour le groupe « environnement – cadre de vie – valorisations des espaces publics – déplacements doux », Bernard Auzemberger pour le groupe « services et équipements de proximité – vie sociale et commerciale – Animations »,

Les participants se sont ensuite répartis dans chaque groupe de travail, disposant des outils nécessaires pour alimenter les réflexions et propositions : tableaux détaillés des orientations et actions inscrites dans le contrat de quartier, plan cadastral, vue aérienne, plan du quartier...

Une synthèse collective : analyse et restitution

Au terme de ce premier temps de travail d'une heure trente, les conseillers se sont retrouvés pour partager la pause collation avant la synthèse générale en commun durant laquelle chaque secrétaire de groupe a pu rendre-compte des réflexions et propositions qui ont été rapportées sur tableaux et qui figurent ci-après.

Des propositions à affiner avant la prochaine réunion du conseil

Ces éléments de réflexion devront être complétés. Ils pourront donner lieu soit à des études de faisabilité réalisées par les services municipaux, soit à des visites sur le terrain, soit à des travaux cartographiques.

Ces travaux complémentaires permettront de vérifier l'opportunité, de mesurer les conditions de réalisation de telle ou telle opération et d'apporter ainsi au conseil de quartier toutes les précisions utiles qui lui permettront d'identifier, lors de la deuxième réunion du conseil prévue au 3^{ème}/4^{ème} trimestre 2009, les priorités d'intervention à proposer à la municipalité pour l'exercice 2010.

Les déplacements urbains – la circulation – les transports collectifs

<i>Orientations / Actions inscrites au contrat de quartier</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p>Etude sur la mise en profil urbain de la rue du Roc ↪ <i>sécurisation de la voie</i></p>	<p>Pour la rue du Roc, le premier constat dressé par les conseillers porte sur le stationnement anarchique des véhicules sur les trottoirs en raison de l'incivisme dont font preuve certains usagers qui ne respectent pas la réglementation.</p> <p>D'une manière générale, les conseillers souhaitent que les aménagements de cette rue tiennent compte aussi bien de l'utilisation de la voiture, des vélos mais aussi des déplacements piétons.</p> <p>A ce titre, le conseil de quartier émet une hypothèse d'aménagement de la rue en contre sens pour vélos entre le carrefour Pujol et le lycée Bellevue, mesure qui contribuerait à sécuriser les déplacements des deux roues et les conditions d'accès à l'établissement pour les élèves.</p> <p>Cette proposition sera étudiée par les services de la Ville.</p>
<p>Améliorer les capacités de stationnement en entrée de ville au bénéfice des habitants du quartier et des usagers du centre ville</p>	<p>La problématique du stationnement du personnel du Bon Sauveur a souvent été évoquée par les participants qui trouvent regrettable que cette structure ne puisse pas gérer les conditions de stationnement de ses employés sur les emprises foncières importantes dont elle dispose.</p> <p>Sur les propositions faites en matière de stationnement entre le boulevard et l'allée du Lude, les conseillers ont évoqué le souhait :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● de matérialiser les places sur l'ensemble du site, ce qui permettrait d'ordonner le stationnement des véhicules, ● de créer des arrêts minutes à proximité des commerces, ● de créer des aires de stationnement pour les deux roues. <p>Sur la question de la gratuité du stationnement, les avis sont partagés. Afin d'éviter les stationnements dit « pendulaires » certains proposent de limiter la durée avec l'utilisation du disque bleu.</p>

Aménager la rue du Verbial pour favoriser et sécuriser les déplacements doux

↳ *Valorisation des modes de déplacements alternatifs à la voiture*

L'ensemble des conseillers ont insisté sur la nécessité d'améliorer la sécurité pour les piétons et cycles empruntant la rue du Verbial, condition sine qua non du développement de ce mode de déplacement pour rejoindre le centre ville.

En outre sur cet axe, le passage et le stationnement fréquents de camions devront être pris en considération.

L'emplacement réservé inscrits au PLU en bordure de cette voie préserve les possibilités d'élargissement pour le partage des usages entre automobiles, cyclistes et piétons.

Il est également important d'assurer une continuité des pistes cyclables entre-elles à travers tout le quartier, des coteaux vers la plaine.

Etablir un nouveau plan de circulation à l'échelle du quartier pour un meilleur partage de l'espace urbain notamment dans le secteur des coteaux

↳ *Amélioration des conditions de déplacements*

Dans cette même logique, plusieurs propositions de création de pistes cyclables sont faites sur les tronçons :

- reliant les coteaux à la rue du Verbial : chemin de Bellevue/chemin bas de Saint Salvadou / chemin Saint Salvadou
- reliant l'avenue Gambetta à la rue du Roc : rue capitaine Malaval/avenue Clémenceau/avenue Kennedy/rue Fernandez

Les discussions ont par ailleurs porté sur les moyens permettant de sécuriser les déplacements doux lors de la traversée de la rocade et de mieux partager l'espace entre les différents usages sur l'axe Nord-Sud. L'ensemble des participants insiste pour que les deux passages inférieurs sous rocade comportent un éclairage public adapté (chemin piéton de Puech Petit et impasse Cdt Blanché). Améliorer chaque fois que cela est nécessaire la qualité des cheminements piétons participe à une meilleure fréquentation (revêtement entretenu, propreté, éclairage).

Amélioration des conditions de desserte des coteaux en transport en commun

↳ *Amélioration des conditions de déplacements inter quartiers*

Le conseil de quartier attire l'attention sur le manque de signalisation des arrêt de bus et considère que le boulevard Andrieu, principale pénétrante en direction du centre ville, doit impérativement disposer d'un arrêt voyageurs.

Les besoins réels doivent être précisés par le conseil de quartier afin de pouvoir solliciter des adaptations auprès de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, gestionnaire du réseau, qui doit tout prochainement relancer le marché de mobilier urbain pour les arrêts voyageurs.

De manière générale, les conditions de desserte du quartier par le réseau des transports collectifs doivent suivre le développement urbain afin de répondre aux besoins des habitants.

Le nouveau lotissement chemins de Bellevue/Caynac/la Benne est à ce titre concerné.

**Requalification d'ensemble de l'avenue Gambetta
Jonction ancienne voie ferrée**

↳ *Valorisation et sécurisation des entrées de quartier*

D'une manière générale, la plupart des participants estiment que la requalification de l'avenue Gambetta n'est pas prioritaire au titre du fonctionnement du quartier ou des relations inter-quartiers ; les commerces présents sur l'avenue disposent de parkings en nombre suffisant, le stationnement y est aisé.

Aucune observation particulière n'est formulée.

Nouvelle action proposée par le conseil de quartier :

– *Réfection des chemins de Saint Salvadou et de le Benne*

D'après le conseil de quartier, ces chemins sont fortement dégradés et une réfection de leur chaussée s'impose.

<p>Nouvelle action proposée par le conseil de quartier :</p> <ul style="list-style-type: none"> – <i>Lancer une étude sur le stationnement « minutes »</i> 	<p>Comme précisé ci-avant, une réflexion sur le stationnement limité en zone bleue est sollicitée afin de favoriser et faciliter le stationnement à proximité des commerces et services du quartier.</p>
<p>Nouvelle action proposée par le conseil de quartier :</p> <ul style="list-style-type: none"> – <i>Harmoniser la numérotation et le nom des rues et chemins avec les communes limitrophes</i> 	<p>Cette proposition est à examiner avec les communes concernées</p>
<p>Nouvelle action proposée par le conseil de quartier :</p> <ul style="list-style-type: none"> – <i>Sécurisation et matérialisation au sol des pistes à vélos</i> 	<p>Une signalisation par marquage au sol est demandée afin de préciser le sens de circulation à l'attention des cyclistes. Le conseil de quartier demande également de porter une attention particulière sur le contre sens cyclable au débouché de la rue de Bitche qui est source de danger.</p>
<p>Nouvelle action proposée par le conseil de quartier :</p> <ul style="list-style-type: none"> – <i>Réflexion sur schéma directeur cheminement doux</i> 	<p>Le secteur des coteaux comporte un ensemble de cheminements plus ou moins identifiés, composés de chemins ruraux et d'anciennes pistes agricoles qu'il convient de raccorder afin d'établir durablement des continuités inter quartiers. Tous les participants estiment que le quartier a un vrai potentiel en terme de déplacements doux à préserver.</p>

	<p>Ces diverses propositions doivent aussi concourir au développement des liaisons vertes entre la plaine de Bellevue et les coteaux de Saint Salvadou/La Crouzille/Lavazière.</p> <p>Au sein du conseil de quartier, des volontaires procéderont à une démarche pédestre de repérage et d'identification sur le terrain afin de préciser les conditions de faisabilité.</p> <p>Enfin, certains participants ont souligné le fait que les caractéristiques des échangeurs de la rocade avec la route de Castres ne prenaient pas suffisamment en compte les modes de déplacements doux dans leur conception, les déplacements routiers étant toujours privilégiés. Des besoins d'amélioration de la signalétique horizontale et verticale sont évoqués pour les deux roues.</p> <p>Les services de l'Etat, maîtres d'ouvrage de ces travaux, seront consultés dans cette optique, sur l'échangeur du Lude, futur secteur qui sera aménagé dans le cadre de la poursuite des travaux du doublement de la rocade (cf thème spécifique ci après).</p>
<p>Opportunité de requalifier la place dite « Gounod »</p>	<p>Les conseillers considèrent que ce lieu doit être maintenu en l'état. Son aménagement actuel correspond à la diversité des usages et notamment l'accueil des festivités du quartier.</p>
<p>Perspective d'aménagement du boulevard/allée du Lude</p>	<p>Concernant cette entrée de ville, les participants ont pris conscience de la nécessité de procéder à sa requalification, de l'importance de son image. Identifié en tant qu'axe pénétrant majeur vers le centre ville, le rôle fonctionnel de cet espace est ici très fort ; la problématique du stationnement y est aussi importante (voir précédemment).</p>

L'ensemble des conseillers considèrent que cet aménagement doit se concrétiser à travers un projet d'ensemble à traiter sur le long terme. Les enjeux sont nombreux et complexes.

Pour cela, il est proposé de structurer la réflexion à partir d'un groupe de travail afin de répondre aux premières interrogations suivantes :

- quelle place doit on donner à la voiture ? aux stationnements ?
- doit-on créer un véritable espace partagé entre les usagers (résidents, touristes, commerces, services,...) ?
- quel traitement urbain ? tout minéral ? quelle part pour le végétal ?
- faut-il intégrer un parc relais ou un parking souterrain avec mise en place de navettes vers le centre-ville sur des voies en site propre?
- maintien ou non des contre-allées intégrant les cheminements doux de façon sécurisée,
- quelle dimension environnementale lui donner dans un soucis de développement durable ?

Telles sont les premières pistes de réflexion non exhaustives qui ont émergé des discussions.

A court/moyen terme, le conseil de quartier propose que soit entreprise la réfection totale du revêtement pour permettre un marquage au sol. Cette signalétique est aux yeux de tous, indispensable pour organiser le stationnement de façon ordonnée. Une zone bleue pourra à cette occasion être identifiée à proximité des commerces.

Améliorer les cheminements piétons et cyclables de part et d'autre de la rocade (échangeur du Lude)

↳ *Amélioration des conditions de déplacements à travers un PDU*

Rappel des objectifs définis par un Plan de déplacement urbain: le PDU est un cadre de réflexion et de propositions de principe pour un nouveau partage de la voirie. Il met l'accent sur le développement des transports collectifs et des modes « doux » comme la marche et la bicyclette. Parmi les mesures à mettre en place, on retrouve l'amélioration de la sécurité de tous les déplacements mais aussi le développement des moyens de déplacement économes et les moins polluants pour l'environnement notamment l'usage des deux roues et la marche à pied.

Sur ces principes, le conseil de quartier estime que l'échangeur qui sera créé au Lude sortie rocade devra être pourvu d'aménagements adaptés à ces modes de transport doux afin de faciliter la mobilité des habitants de part et d'autre de l'axe rocade tout en assurant leur sécurité.

Accessibilité des écoles par les déplacements doux et les transports scolaires

Le conseil de quartier demande des précisions sur les modalités de ramassage scolaire en provenance de Puygouzon empruntant la rue de la Cruzille qui jusqu'à présent ne permettait pas de transporter les enfants du secteur.

La question de l'aménagement des horaires est également évoquée notamment quant aux besoins scolaires le matin et dans l'optique d'améliorer les rotations en matinée au profit des personnes âgées.

Après consultation des associations de parents d'élèves, les besoins réels doivent être précisés par le conseil de quartier afin de pouvoir solliciter des adaptations auprès de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, gestionnaire du réseau.

	<p>Enfin si les participants considèrent que la sécurité aux abords des équipements scolaires s'est largement améliorée suite aux aménagements réalisés par la Ville, le constat reste l'incivisme des parents d'élèves notamment sur le boulevard P Bodin qui encombre la chaussée par des stationnements anarchiques. Dans la même logique que pour le stationnement du personnel du Bon Sauveur, les conseillers auraient souhaité que l'école mette à la disposition des parents d'élèves une partie de son foncier hors emprise publique pour un usage de type « arrêt minute ».</p> <p>Le conseil de quartier soulève également la nécessité d'améliorer les linéaires de bandes cyclables qui devront être normalisées et suffisamment sécurisées (angles mort à éviter, dimensionnement, marquage au sol adapté, croisements,...).</p>
<p>Possibilité de création de liaisons douces le long de la voie ferrée</p>	<p>Le conseil de quartier est favorable à l'utilisation de la voie ferrée de Ranteil, qui devrait être déclassée, pour envisager la création d'un circuit piétonnier complémentaire à raccorder plus au sud sur le sentier du petit train.</p> <p>En ce qui concerne le tronçon reliant le quartier de Veyrières/Rayssac à Saint-Juéry, et desservant les entreprises (la VOA notamment), il est indiqué au conseil de quartier que ce linéaire ne pouvait être déclassé et devait être conservé en l'état, suite aux éléments de réponses des entreprises locales susceptibles de relancer une activité de fret de marchandises par le biais de cette ligne.</p> <p>De plus, créer une bande cyclable parallèle à la voie n'est pas réalisable du fait de la présence d'une servitude de sécurité obligatoire de 3 mètres, de part et d'autres des rails, liée au transport ferroviaire.</p>

Nouvelle action proposée par le conseil de quartier :

- *Rue du Verbial : extension des dispositifs de ralentissement de la vitesse sur la globalité du linéaire,*

Certains conseillers du quartier proposent une limitation de la vitesse à 30 km/h sur cette voie demandent de répartir uniformément les « coussins berlinois » sur l'ensemble de la rue en lieu et place des concentrations comme constatées actuellement.

La pose de ralentisseurs est débattue, considérant qu'elle apporte des résultats pour ralentir les véhicules mais qu'elle peut également occasionner des nuisances sonores pour les proches riverains. Des contrôles de police aux heures de pointe constitueraient une mesure plus adaptée. Les avis sont partagés.

La réalisation d'actions de sensibilisation auprès des automobilistes pourrait également être envisagée à l'initiative des associations de quartier (dans l'esprit de plusieurs expériences menées dans d'autres quartiers), et permettrait de faire évoluer les comportements au volant.

Nouvelle action proposée par le conseil de quartier :

- *Chemin de Caynac : Busage du fossé pour sécuriser les déplacements piétons*

Cette proposition est née du constat que la population des coteaux de Bellevue doit pouvoir facilement accéder à la maison de quartier du Marranel, d'autant que le lotissement de Fer Servadou en cours de construction, bénéficiera d'une voie de traversée entre les chemins de Caynac, de Bellevue et de la Benne.

Le seul tronçon non sécurisé pour les piétons se situe donc sur le chemin de Caynac.

L'idée est donc émise de buser le fossé du côté gauche, dans le sens de la montée, afin de faciliter les cheminements piétons entre les coteaux et la route de Fauch.

Services et équipements publics de proximité – Vie sociale et commerciale – Animations

<i>Orientations / Actions inscrites au contrat de quartier</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p>Favoriser la promotion et l'accessibilité des pôles commerciaux et des zones d'activités</p>	<p>Le conseil de quartier estime que les 3 pôles d'activités présents à l'Est du quartier que sont le rond point de Gesse, la zone Albitech et la zone Mendès France demandent à être renforcés à la fois en terme de lisibilité et de promotion.</p> <p>La mise en valeur de ces pôles commerciaux implique, au-delà de l'amélioration de la signalétique, de procéder à une réflexion approfondie sur leur accessibilité et leur complémentarité.</p> <p>En terme d'accessibilité, il est notamment signifié la nécessité d'améliorer les conditions de franchissement de la voie ferrée à l'entrée d'Albitech.</p> <p>Ces secteurs sont desservis par 3 axes structurants qui forment un bouclage reliant la route de Fauch en sens unique, l'avenue Mendès France et l'avenue Colonel Teyssier en double sens.</p> <p>Sur cette dernière, notamment aux abords de l'espace commercial du rond-point de Gesse, les conditions de stationnement se révèlent insatisfaisantes car souvent anarchiques et source de danger.</p> <p>Dans le cadre des études qui seront menées lors de l'élaboration du Plan de Déplacements Urbains (de compétence communautaire), une analyse pourra être conduite afin de compléter le plan de circulation du secteur, organiser le stationnement sur voirie et améliorer la sécurité de tous les déplacements notamment en direction des équipements sportifs générateurs de flux piétons importants. Ces réflexions devront également tenir compte des modifications envisagées dans l'implantation des nouveaux échangeurs de la rocade et de la difficile traversée du passage à niveau route de Fauch.</p>

Création d'une aire de jeux secteur Bellevue le Haut

Dans ce secteur essentiellement pavillonnaire de faible densité urbaine, le conseil de quartier ne considère pas comme prioritaire la création d'une aire de jeux. Chaque parcelle bénéficie d'un jardin et d'espaces privatifs permettant aux enfants de jouer en toute sécurité.

Par contre, il estime qu'un espace public de ce type à vocation collective favorisant les échanges entre parents et la sociabilité des enfants serait le bienvenu et pourrait être envisagé dans le cadre de nouveaux projets immobiliers comme le lotissement de Fer Servadou ; à charge aux nouveaux lotisseurs de prévoir ce type d'aménagement dans leur projet.

Renforcer l'offre d'animations culturelles de proximité

Dans le cadre du renforcement de l'activité associative et de l'animation du quartier, les conseillers de quartier proposent d'utiliser la proximité des équipements sportifs du Stadium pour développer des événements intéressant les jeunes du quartier avec le concours de la Ville d'Albi et des associations. L'idée est d'exploiter la portée des valeurs sportives et de créer une véritable identité de quartier autour d'un équipement majeur, le Stadium, dans laquelle jeunes et adolescents pourraient se reconnaître.

Il peut s'agir d'organiser un événement festif autour du sport, de soirées thématiques avec cycles de conférence, de projets partenariaux, de moments d'échanges entre les associations dans une logique de territoire d'intervention (le quartier) ou thématique (culture / sports / loisirs ...).

Toutefois il reste important au préalable d'identifier et de centraliser l'offre existante et de la promouvoir.

Ces propositions doivent être affinées.

Adapter l'offre des équipements et services de proximité et améliorer l'information des habitants

Depuis février 2008, la maison de quartier du Marranel est à la disposition des habitants et des associations des quartiers du Marranel – le Roc et de Bellevue Saint Salvadou.

D'après les conseillers, la mise en valeur de ce lieu de centralité doit être renforcée, mieux identifiée par un fléchage et un libellé graphique lisible depuis l'ensemble des axes majeurs du quartier et des futures zones à urbaniser.

Il est nécessaire de faire connaître les activités proposées. A ce titre, le projet d'organiser une 2ème journée « portes ouvertes » de la maison de quartier prend tout son sens.

L'information doit rayonner certes sur le quartier du Marranel mais également dans celui du Lude Bellevue St Salvadou.

La nécessité de créer un second lieu de centralité et d'animation dans la partie urbanisée sur le secteur du Lude ou sur celui de la Rachoune n'est pas une priorité en l'absence de besoin exprimé par la vie associative qui dynamise ces secteurs.

Opportunité d'ouvrir le centre équestre au public dans une optique de promenade

Globalement, le conseil de quartier estime que cet équipement équestre est une chance pour le quartier et contribue à son identité. Il est générateur d'activités, il est situé dans un écrin de verdure et présente un des plus beaux points de vue sur la ville.

Il serait souhaitable de pouvoir l'ouvrir au grand public dans une optique de randonnée, bien évidemment dans des conditions adaptées et concertées avec l'association gestionnaire du centre. L'objectif n'étant pas de créer des difficultés mais bien au contraire de favoriser la cohabitation entre les activités du centre et une nouvelle activité de type promenade dans le respect des animaux.

	<p>L'ouverture au public serait bénéfique pour les Albigeois qui y trouveraient un lieu d'agrément pour des promenades familiales et également pour l'association gestionnaire, cette ouverture permettant de valoriser la pratique équestre et les activités autour du cheval.</p> <p>Le conseil suggère également de réfléchir avec l'association, à la création d'un événement annuel autour du cheval.</p> <p>Pour renforcer l'attractivité de ce pôle et organiser les futures pratiques, le conseil de quartier estime que certains pré-requis et conditions sont indispensables :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● une démarche concertée entre l'association gestionnaire, la Ville et le conseil de quartier, ● la rédaction d'un règlement intérieur précis définissant des règles d'usages et de consignes à respecter sur le site, ● l'identification de sentiers balisés pour les éventuels randonneurs, ● la réalisation de certains aménagements sur site notamment en matière d'accessibilité pour les différents modes de déplacements, et de stationnement aux abords...(à préciser).
<p>Création nouveaux espaces de centralité dans le quartier</p>	<p>Au regard des réflexions précédentes, le quartier pourrait à terme disposer des lieux de centralité existants ou à créer que sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● la place Gounot, ● la future aire de jeux dans le lotissement de Fer Servadou, ● le centre équestre Lavazière ouvert au public



Retrouvez l'actualité des conseils de quartier albigeois sur le site de la Ville d'Albi
www.mairie-albi.fr

Renseignements : service vie des quartiers – Mairie d'Albi – 16 rue de l'Hôtel de Ville
81023 Albi cedex 9

Tél : 05 63 49 12 54

conseilsdequartiers@mairie-albi.fr